

## Compte-rendu des commissions de sélection des dossiers de candidature des LéA 24 Mars 2022

Cette année 17 candidatures, contre 23 en 2021, ont été reçues : 4 demandes de prolongation d'une année pour finaliser le projet du LéA, 1 demande de renouvellement pour 3 années pour engager un nouveau projet, et 12 nouvelles candidatures. Quinze (15) dossiers émanent de l'Éducation nationale et 2 du ministère de l'agriculture et de l'Alimentation.

Les 4 dossiers de demande de prolongation ont été examinés le 14 mars par une commission interne aux LéA constituée de l'équipe de coordination, des référents des LéA concernés et de Catherine Loisy. Les demandes de prolongation s'expliquent toutes par le contexte de crise sanitaire qui a ralenti, voir empêché certaines des activités. Ces LéA, ont fourni un bilan des trois années écoulées présentant les activités engagées et les productions réalisées ainsi qu'une lettre de motivation présentant un plan d'action réaliste pour finaliser leur projet en 2022-2023. Les éléments apportés ont permis de prolonger les 4 LéA suivants :

- LéA LPA Lavaur Flamarens, Occitanie, ENSFEA, Université Jean Jaurès
- LéA 2TEM, Académie de Créteil, LDAR & Circeft Escol, Université Paris Est Créteil
- Léa Classes Coopératives Lycée Feyder, Académie de Créteil, LIRDEF, Université Paul-Valéry de Montpellier & EMA, Université Cergy Pontoise.
- LéA ASH-35, Académie de Rennes ; LP3C & CREAD, Université Bretagne Ouest

Une commission de sélection constituée par 5 experts « recherche », 5 experts « institutionnel » et 5 experts « interface » a été réunie le 24 mars 2022 pour examiner les 12 nouveaux dossiers de candidature et le dossier de demande de renouvellement :

Sophie BEAUMONT (Directrice adjointe de l'IFÉ-ENS de Lyon), Karine BERNAD (Enseignante-chercheure Université de Montpellier, LIRDEF), Jean-Charles CHABANNE (PU IFÉ-ENS de Lyon), Pierre CHAREYRON (Directeur de l'INSPé de Lyon), Anna CLAVEL (coordinatrice du PPRF2 IFÉ-ENS de Lyon), Catherine DELARUE-BRETON (Conseillère scientifique DGESIP-MESRI), Benjamin DENECHAU (MCF en sociologie, UPEC, LIRTES), Martine GADILLE (Chargée de Recherche, LEST, Centre National de la Recherche Scientifique), Marc GUIGNARD (Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation, Lyon 2, Laboratoire ECP), Régis GUYON (Responsable du Pôle médiation et expertise, IFÉ-ENS de Lyon), Mickael HASSANBAY (Pôle Formation IFÉ-ENS de Lyon), Nathalie HERAULT-MOIGNARD (MAA), Catherine HURTIG-DELATTRE (Pôle Formation IFÉ-ENS de Lyon), Marie LAURICELLA (Pôle Médiation et Expertise IFÉ-ENS de Lyon), Sylvie MARQUER (CARDIE de Nantes).

Tous les dossiers ont aussi été examinés par les représentants du Bureau de l'Innovation Pédagogique (BIP) de la DGESCO et par l'équipe de coordination des LéA :

Brigitte DARCHY-KOECHLIN (DGESCO), Alexandra GOISLARD (Coordination des LéA), Bertille JOSEPH (Coordination des LéA), Michèle PRIEUR (Responsable scientifique du réseau des LéA), Sophie ROUBIN (Coordination des LéA)

Nous remercions chacune et chacun pour sa disponibilité et son professionnalisme.



La commission de sélection a retenu 9 dossiers et la demande de renouvellement.

Les dossiers retenus (prolongation, renouvellement, nouveaux LÉA) présentent les caractéristiques suivantes : une assez bonne représentativité des académies (11 dont 2 nouvelles par rapport à l'année dernière), une diversité d'unités de recherche (18 dont 7 nouvelles par rapport à l'année dernière), une majorité de projets inscrits sur des territoires étendus (8 réseaux d'établissements), une assez bonne répartition entre les différents niveaux scolaires (7 impliquent des écoles, 6 des collèges, 5 des lycées). Aucun dossier de l'enseignement supérieur n'a été proposé.

Nous présentons ci-dessous les caractéristiques des dossiers soumis et retenus :

	<b>Dossiers soumis</b>	<b>Dossiers retenus</b>
Académie	14 académies	11 académies
Unités de recherche porteuses	20	18
École	2	2
Collège	2	0
Lycée	3	3
<b>1 établissement scolaire</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
Réseau d'écoles	3	3
Réseau de collèges	1	1
Réseau de lycées	2	1
Réseau écoles collège	3	2
Réseau collège lycée	1	1
<b>Réseau scolaire</b>	<b>10</b>	<b>8</b>
Université	0	0
Autres structures impliquées	Canopé, école de musique, centre de formation, jardin créole, chalet école, studio de direction artistique, bibliothèques, hôpital	Ecole de musique, centre de formation, chalet école, studio de direction artistique, bibliothèque, hôpital

Les appréciations émises par la commission de sélection seront communiquées aux porteurs des projets candidats. Les personnes ayant émis un avis d'opportunité à ces dossiers seront informées. Les nouveaux LÉA entrant dans le réseau en septembre 2022 seront invités à la Rencontre internationale des LÉA, leur projet sera présenté dans le blog des LÉA.



## Avis de la commission d'expertise

### Dossiers de candidature pour un nouveau LéA : retenus

#### **Dossier 1 – Saint-Ex06 Vers le collège du bonheur** (Académie Nice – LAPCOS UPR 7278, Université Côte d'Azur)

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. La question de la sécurité affective est une question très importante pour l'école française, en particulier au niveau collège. Le dossier est bien construit. Le caractère inter catégoriel et interdisciplinaire de l'équipe éducative, la spécialisation des chercheurs sur le sujet et sur l'approche méthodologique choisie, la reconnaissance institutionnelle du projet sont des gages de réussite du LéA. Toutefois, la commission ne saisit pas comment l'étude du bien-être et celle des apprentissages des élèves (dimension didactique) vont être articulées. Pour mettre en place le projet, il sera nécessaire au préalable d'explicitier comment la dimension didactique est prise en compte et comment elle est articulée à l'étude du bien-être, ou bien, de recentrer l'étude sur les conditions des apprentissages des élèves (bien-être). Par ailleurs, il est conseillé de modifier le titre du projet, le bonheur étant différent de la sécurité affective.

#### **Dossier 5 – Réseau lycées professionnels CAP Aubusson ; Bellac ; Bourgneuf ; Limoges** (Académie de Limoges – FrED, Education et Diversités en espaces Francophones (UR 20199), Université de Limoges – Faculté des lettres et des sciences humaines)

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. Le projet aborde des objets prioritaires : l'inclusion et la réussite scolaire en lycée professionnel, dans une académie rurale. Le contexte de la recherche et ses intérêts pour les acteurs sont explicitement présentés. La démarche a été initiée par un groupe de travail académique qui confère au projet un fort soutien institutionnel. La commission d'expertise mentionne néanmoins que le dossier lui permet difficilement de saisir la place et les rôles qui seront attribués aux enseignants dans la recherche. Elle incite les chercheurs à associer les enseignants à l'enquête ethnographique qui sera conduite afin de recueillir leur compréhension des expérimentations engagées, tant pour la production de savoirs que pour le développement professionnel des acteurs impliqués. Elle incite également le groupe académique à prendre en compte les besoins d'organisation et de coordination nécessités par l'implication des enseignants à la recherche.

#### **Dossier 7 – Alpage-école de Sulens 74** (Auvergne-Rhône Alpes – UR FoAP (EA 7529), Institut Agro Dijon, ENSTA Bretagne et CNAM Paris)

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. Un projet original et d'actualité appuyé sur un chalet-école en alpage conçu comme un lieu hybride d'enseignement, de formation et de recherche. Ce projet riche et très bien construit s'appuie sur une équipe scientifique spécialiste des investigations en milieu hybride scolaire et professionnel et implique les différents acteurs concernés. Il bénéficie d'une forte reconnaissance des institutions en présence qui est un gage pour la conduite du projet et sa valorisation au-delà du LéA.

#### **Dossier 9 – Circonscription Oullins, la Glacière** (Académie Lyon – Groupe de recherche EReD, Université de Genève)

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. Un projet très intéressant sur l'évaluation des élèves dans le contexte de classes flexibles qui modifient la forme scolaire. Les intérêts du sujet étudié ainsi que les retombées prévues, sont explicitement présentés tant du point de vue de la recherche que de celui de l'éducation. Un dossier très solide qui s'appuie sur une équipe éducative déjà engagée, sur des travaux de recherche reconnus au niveau international et sur un fort appui institutionnel.



**Dossier 10 – LéA CoCoN « École Jaurès & école Curie de Portet/Garonne »** (Académie Toulouse – UMR EFTS, Université Toulouse Jean Jaurès et ENSFEA (Ecole Nationale Supérieures de Formation de l'Enseignement Agricole))

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. Il propose un projet sur la construction du nombre et les conditions de cet apprentissage de la maternelle au cycle 3 en contexte ordinaire. Le projet, né de constats des équipes enseignantes et d'une demande d'accompagnement de la formatrice de la circonscription, a été co-élaboré avec la chercheuse. Il bénéficie d'un fort appui institutionnel qui permet d'inscrire les travaux de recherche dans des temps de formation. Ce projet réunit ainsi un ensemble de facteurs de réussite. L'appui sur un dispositif de constellation, l'engagement de la formatrice dans une thèse, l'ouverture de la recherche à des étudiants devraient permettre de tisser des liens entre le projet et la formation initiale et continue par la recherche.

**Dossier 11 – REP Pablo PICASSO Vallauris 06** (Académie Nice – ACTé EA 4281, Université Clermont Auvergne)

Le projet est intéressant et original. Il explore les potentialités d'un dispositif de vidéo-formation immersif (vidéo 360°) pour permettre aux élèves non nageurs de vaincre leurs appréhensions en milieu aquatique. Il cherche ainsi à répondre à des questions de santé et de sécurité publique, ce qui lui confère un fort soutien institutionnel. Ce projet présente deux volets, un volet épistémique basé sur des tests physiologiques conduits sur les élèves et un volet transformatif basé sur la conception de ressources pour l'enseignement et la formation. Le dossier permet difficilement de saisir comment le volet transformatif se met en place et s'articule au précédent. Par ailleurs, il ne permet pas de comprendre les rôles des différents acteurs aux différents moments du projet et en particulier en quoi et comment les enseignants sont associés à la recherche (les 2 professeurs de collège mais également les 5 professeurs des 5 écoles). La commission d'expertise retient le dossier de candidature pour trois années à partir de la rentrée 2022, **sous réserve** que l'équipe du LéA explicite les points suivants avant le **15 juin 2022** :

- L'implication des enseignants dans la phase expérimentale (conception du protocole, recueil de données, analyses).
- L'implication des chercheurs et des enseignants dans la conception de ressources pour l'enseignement et la formation.
- La construction de l'articulation entre les expérimentations sur les élèves et les retombées pour l'enseignement et la formation.

**Dossier 14 – Académie de Lyon-Université Toulouse J. Jaurès** (Académie Lyon, Bordeaux et Toulouse – Langages et Arts-Créatis (LLA Lettres) – Université Toulouse Jean Jaurès)

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. Le développement de la créativité des élèves en éducation musicale au collège est une question professionnelle intéressante encore peu investie qui soulève des questions scientifiques d'actualité. La méthodologie est adaptée aux visées descriptive et compréhensive des pratiques réelles avec des perspectives de production d'outils pour la formation continue. Les liens possibles avec les masters MEEF ouvrent également des perspectives pour la formation initiale. La construction du projet, qui a très bien articulé le périmètre d'action des différents acteurs (enseignants, inspecteurs, chercheurs), présage d'un travail collaboratif effectif à l'échelle des deux académies concernées.



## **Dossier 15 - Collaborer pour enseigner et apprendre – Écoles et Collège de Montaigu (Vendée)** (Académie de Nantes, Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN EA 2661) – Université de Nantes)

Le dossier de candidature est retenu pour trois années, à partir de la rentrée 2022. La construction coopérative de problèmes associés aux savoirs disciplinaires pour articuler les apprentissages disciplinaires au développement des compétences sociales et civiques est un objet d'étude original et intéressant. Le dossier de candidature 2022 a gagné en maturité et témoigne d'un engagement de l'équipe. La problématique est posée de façon explicite, dans un champ de recherche clairement identifié. Le projet possède un fort appui institutionnel. La commission d'expertise souligne la nécessité d'une forte coordination pour conduire un projet avec une équipe inter-degré, inter-disciplinaire sur un territoire élargi. Elle conseille également d'anticiper davantage les retombées pour les différents niveaux scolaires impliqués.

### **Dossier de demande de renouvellement : retenu**

#### **Dossier 3 – Jules Ferry Villeurbanne** (Académie de Lyon – Centre MAX Weber UMR 5283, ENS de Lyon, MSH-LES, Université Lumière Lyon 2 et Jean Monnet Saint-Etienne)

Le LéA est renouvelé pour trois années à la rentrée scolaire 2022. Le bilan du LéA permet d'apprécier la qualité du travail collaboratif engagé depuis 3 années entre professeurs des écoles, professeurs de musique et chercheur. Des retombées sont effectives en particulier pour les acteurs engagés dans la recherche, pour le lieu d'éducation et pour la formation initiale. L'équipe du LéA a été élargie à de nouveaux enseignants et des designers et la problématique a été renouvelée autour d'un outil numérique qui a émergé du premier LéA. Cet outil ouvre différents axes de questionnement intéressants tant du point de vue des apprentissages des élèves, de l'évolution des pratiques enseignantes que des processus de collaboration entre acteurs différents.

### **Dossiers de candidature pour un nouveau LéA : non retenus**

#### **Dossier 2 – Léa COLLOZ (COLlaboration en LOZère)** (Académie de Montpellier – LHUMAIN EA, Université de Montpellier 3)

La commission de sélection n'a pas retenu le dossier de candidature pour la rentrée 2022. Le projet est très ambitieux et très dense : il questionne la notion de genre dans la sphère éducative et territoriale, ses interactions avec l'orientation des élèves, en particulier dans les métiers du numériques, dans le contexte d'un territoire isolé ; il vise à mieux comprendre les représentations des différents acteurs impliqués, à accompagner ces acteurs, à produire des ressources (scénarios pédagogiques, activités ludiques et créatives) et comprendre leurs effets. Le dossier permet difficilement de comprendre les liens tissés et à tisser entre les différents objets et la façon dont ils sont investigués. La commission d'expertise souligne le manque de maturité du projet et conseille de délimiter les pistes de travail et les questions de recherche, et de préciser la méthodologie ainsi que les rôles des différents acteurs.

#### **Dossier 8 – Fabulathèque Colmar** (Académie Strasbourg – LISEC EA 2310, Universités d'Alsace (Strasbourg + Mulhouse) et Université de Lorraine (Nancy))

La commission de sélection n'a pas retenu le dossier de candidature pour la rentrée 2022. Le projet porte sur une question importante dans les politiques éducatives (La lecture, grande cause nationale 2021). Il engage la formation d'une diversité de professionnels (enseignants, formateurs, étudiants en formation, professionnels du livre) pour développer le goût de la lecture chez les élèves, dans un contexte marqué par les inégalités sociales. La commission de sélection souligne l'intérêt du projet et son fort potentiel, elle propose de retravailler le dossier pour une nouvelle candidature. A cette fin, elle conseille d'inclure la question de l'interculturalité dans le questionnement posé ; de délimiter explicitement la structure éducative (INSPé ? INSPé et écoles du secteur ? autre ?) et les acteurs impliqués ; d'associer ces acteurs à la construction du projet afin que chacun puisse identifier sa place et ses rôles dans la recherche ; de préciser les liens et la complémentarité entre l'espace physique et l'espace virtuel.



**Dossier 12 – Collège Arthur Rimbaud (Académie Lille – PSITEC (ULR 4072), Université de Lille)**

La commission de sélection n'a pas retenu le dossier de candidature pour la rentrée 2022.

Le projet porte sur une thématique d'actualité ayant un enjeu social fort, la lecture à voix haute et le développement des compétences des élèves en matière de lecture expressive. Le projet est situé dans la littérature, le protocole est clair. Toutefois, la commission d'expertise regrette que les questions liées à la lecture soient focalisées sur la question de la fluence sans prendre en compte la question de la compréhension. Elle souligne par ailleurs que les impacts envisagés sur la réduction des inégalités semblent ambitieux. Le projet a été co-construit avec une actrice de l'éducation mais la place des enseignants, leurs rôles et leurs apports dans la recherche sont peu explicités et semblent très limités.

**Dossier 13 – COVACAD'OPÉ (Académie Guadeloupe - COVACHIM-M2E (EA 3592), Université des Antilles Pôle Guadeloupe)**

La commission de sélection n'a pas retenu le dossier de candidature pour la rentrée 2022. Le projet vise la construction de ressources pédagogiques et didactiques s'appuyant sur les savoirs scientifiques établis par le laboratoire COVACHIM à partir du jardin créole. Ce projet inscrit dans le territoire présente un fort intérêt éducatif, cependant sa dimension recherche n'apparaît pas. Le dossier ne présente pas comment sont étudiées les questions relatives à la transposition des savoirs, questions de recherche qui sont au cœur du projet. La commission d'expertise invite les porteurs de projet à tenter à nouveau d'intégrer le réseau des LÉA l'an prochain en associant un ou des chercheurs en éducation pouvant prendre en charge ces questions. Une collaboration entre tous les acteurs d'une équipe ainsi constituée (chercheur(s) de COVACHIM, chercheur(s) en éducation, formateurs INSPé, enseignants, médiateurs Canopé) permettrait d'atteindre les visées d'un LÉA.

